

Introduction

Lise Gauvin

Volume 33, numéro 1, printemps 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036056ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036056ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gauvin, L. (1997). Introduction. *Études françaises*, 33(1), 111–113.
<https://doi.org/10.7202/036056ar>

Résumé de l'article

Dans le cadre d'un atelier proposé par Lise Gauvin, les écrivains Ahmadou Kourouma, Éric Clémens, Abdelkébir Khatibi et Jacques Godbout s'interrogent sur leur parcours et témoignent de la traversée des langues et des cultures dont rend compte leur écriture. Par cette auto-théorisation de leur pratique, ces écrivains mettent en lumière les tensions et les paradoxes dont procède ce qu'on désigne communément sous le nom d'« écritures francophones ».

Littératures visibles et invisibles

INTRODUCTION

LISE GAUVIN

Sous ce titre énigmatique, un atelier réunissait, en mars 1996 à la Sorbonne, quelques écrivains invités à réfléchir sur les conséquences d'un choix, celui de la langue française, dans leur propre pratique d'écriture. Ou plus exactement sur la traversée des langues et, par le fait même, des cultures dont procède leur engagement d'écrivain. Car la notion même de francophonie ou d'écrivain francophone devient suspecte dès qu'on cherche à masquer sous une étiquette commode – le fait d'écrire en français – les conditions et conditionnements qui interagissent sur l'une ou l'autre des situations singulières. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre la situation de l'écrivain du Québec, partagé entre le français d'usage, le vernaculaire québécois et l'anglais très voisin, et la situation du romancier d'Afrique, qui doit traduire les mots de sa langue maternelle dans une langue autre et pourtant nationale, entre l'écrivain de Belgique, pour qui le français est la langue « naturelle », et l'Antillais partagé entre le substrat créole et le français véhiculaire ? La notion même de francophonie n'a-t-elle pas été l'objet d'une dérive sémantique importante, dans la mesure où, selon l'usage de plus en plus établi, elle semble vouloir exclure les écrivains français eux-mêmes ?

L'écrivain, on le sait, n'écrit pas dans la langue commune et son premier travail est de trouver son langage – voire sa langue – dans la langue. Mais l'écrivain francophone a ceci de particulier que la langue d'écriture est un espace à inventer et à conquérir à partir des multiples possibles que lui offre la proximité d'autres langues, dont certaines, liées aux cultures de l'oralité, font partie de son propre patrimoine langagier. Partagé

entre la défense et l'illustration – et tout en sachant qu'écrire, ce n'est jamais ni défendre ni illustrer une langue quelle qu'elle soit – il doit re-négocier son rapport à la langue française et pratiquer ce qu'Édouard Glissant nomme une « stratégie du recours et du détour ». Stratégie qui prend les formes les plus diverses, selon les contextes et les historicités en jeu.

C'est ce que j'ai désigné ailleurs sous le nom de *surconscience linguistique*¹ de l'écrivain francophone, surconscience qu'il partage avec d'autres écrivains qui se trouvent comme lui en situation de relations conflictuelles, ou tout au moins concurrentielles, entre plusieurs langues. La langue pour lui est fondamentalement une pratique du soupçon, un lieu de quête et de désir, l'objet d'un questionnement.

Les écrivains dont les témoignages suivent rendent compte à leur façon de cette surconscience. Voici les questions que je leur posais comme pistes de réflexion :

– Comment, dans votre propre pratique d'écriture, vivez-vous le rapport avec la langue ou les langues que vous avez traversées ?

– Dans quelle mesure le fait de vous adresser à un double public, celui plus immédiat de la collectivité d'origine et celui d'une francophonie plus étendue, a-t-il influencé ou modifié vos choix stylistiques ?

– Dans quelle mesure l'exotisme tel que revendiqué par Segalen, c'est-à-dire une « esthétique du divers » et une figure de l'hétérogène, est-il réalisable sans recourir à une dialectique du centre et de la périphérie ? Ou encore de l'écart – irrégularité – face à une norme généralement admise ?

Les portraits qui se dégagent de ces témoignages n'ont de commun que leur complexité. Il est tentant d'attribuer aux écrivains concernés, *mutatis mutandis*, les impossibilités dont parle Kafka dans sa lettre à Max Brod : « l'impossibilité de ne pas écrire, l'impossibilité d'écrire en allemand, l'impossibilité d'écrire dans une autre langue ». Tant la pratique même de l'écriture, dans un contexte de décentrement ou de périphérie, devient objet de suspicion et s'apparente à une course à obstacles. L'écrivain francophone, qui préfère se désigner sous le nom de francographe, sait au départ qu'il doit s'appuyer sur des dualités croisées, souvent antagonistes, et sur des lectorats qui ne font qu'amplifier l'ambiguïté de sa situation. Ses stratégies sont multiples : elles vont de l'intégration de mots étrangers à la création lexicale en passant par la traduction « en simultané ». Il parlera de greffes et de mémoires des langues,

1. Cf. *Littérature*, n° 101, 1995, « L'écrivain et ses langues ».

de sens connotés et dénotés, de rythmes aptes à rendre des éléments de cultures dont il sait par ailleurs qu'elles demeureront à tout jamais intraduisibles ou souterraines. Ce faisant, il reste sensible au risque toujours possible de récupération et à la menace constante d'un « désormais vous serez savoureux ou vous ne serez pas » (Godbout), voire d'un discours de « ventri-loques » (Clémens).

Mais par un retournement prévisible, la situation du francographe devient exemplaire de la condition même de l'écrivain. Car la *surconscience linguistique* qui est la sienne est aussi une conscience de la langue comme d'un laboratoire de possibles et l'expression d'un sentiment d'étrangeté qui non seulement permet d'élargir les cadres de la langue française, mais témoigne d'un espace libre des discours « au-delà des frontières nationales et linguistiques » (Clémens). « J'écris en présence de toutes les langues du monde », déclare Glissant dans son récent essai, *Introduction à une poétique du divers* ; il ajoute que dans le contexte actuel des littératures, on ne peut plus écrire de manière monolingue. L'écrivain n'a plus qu'à réclamer son statut d'« étranger professionnel » (Khatibi). Condamné à chercher cette autre langue ou cette troisième langue qui lui appartient en propre, il n'en participe que mieux de cette expérience des limites, de cette avancée dans les territoires du visible et de l'invisible qui s'appelle littérature.